



ACTIVITÉS DU CIO

CHAPITRE DEUX



LES QUATRE PREMIÈRES ANNÉES DU PRÉSIDENT

UN HÉRITAGE REMARQUABLE

Jacques Rogge a été élu à la présidence du CIO à l'occasion de la 112^e Session qui s'est tenue à Moscou le 16 juillet 2001, succédant à l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, lequel avait été élu vingt et un ans plus tôt dans la même ville. Chirurgien orthopédiste de formation et ancien athlète olympique ayant représenté la Belgique aux Jeux de 1968, 1972 et 1976, Jacques Rogge a remporté l'élection parmi cinq candidats, avec plus de 50 % des voix requises au second tour. Jacques Rogge devenait ainsi le deuxième Belge à accéder à la présidence du CIO, après Henri de Baillet-Latour qui, en 1925, avait succédé à Pierre de Coubertin.

Les années qui ont couvert la période 1980-2001, correspondant à la présidence de Juan Antonio Samaranch, se sont caractérisées par une croissance et une renommée sans précédent pour le Mouvement olympique. Les difficultés politiques ayant entraîné des boycotts aux Jeux d'été de 1976, de 1980 et de 1984 ont été surmontées, avec pour résultat une participation record des pays aux célébrations quadriennales. Le nombre de candidatures pour accueillir aussi bien les Jeux d'été que d'hiver a augmenté de manière spectaculaire. Les recettes provenant des droits télévisés sont passées de US\$ 101 millions pour Moscou en 1980 à plus de US\$ 1,715 milliard pour Beijing. S'agissant des Jeux d'hiver, ce chiffre est passé de US\$ 21 millions pour Lake Placid en 1980 à plus de US\$ 832 millions pour Turin en 2006. Le programme TOP, programme de parrainage mondial, mis en place en 1985, n'a cessé de se renforcer. À la fin du mandat de Juan Antonio Samaranch, le CIO a dû affronter la crise de Salt Lake City. Samaranch a eu la sagesse de lancer d'importantes réformes au sein du CIO laissant un remarquable héritage à son successeur.

À gauche : Juan Antonio Samaranch, président d'honneur à vie du CIO, félicite Jacques Rogge lors de la 112^e Session.

À droite : L'organisation des Jeux et la promotion des valeurs olympiques sont illustrées sur cette image d'Athènes 2004.



PASSATION DU POUVOIR

Lors de son élection à la présidence, Jacques Rogge a doté le Mouvement de trois grandes missions : consolider cet héritage, promouvoir les valeurs olympiques et se consacrer à sa vocation première, l'organisation des Jeux Olympiques.

AIDE FINANCIÈRE ET SÉCURITÉ

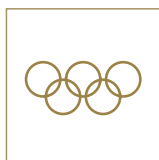
Jacques Rogge a entrepris d'accroître les ressources réinvesties par le CIO dans le sport. De manière plus spécifique, l'aide financière et administrative apportée aux Fédérations Internationales (FI) et aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) a considérablement augmenté. Les 28 FI d'été ont bénéficié d'un financement de US\$ 253,9 millions après la réussite des Jeux Olympiques de 2004 à Athènes, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport aux Jeux d'été précédents. Le budget de la Solidarité Olympique consacré au développement et à l'assistance, lequel est géré et administré pour les CNO, a pratiquement doublé, atteignant US\$ 209,48 millions pour la période quadriennale 2001-2004. Le comité d'organisation de Salt Lake City a reçu US\$ 570 millions de la part du CIO pour ses frais d'exploitation inhérents aux Jeux Olympiques d'hiver 2002 et le comité d'organisation d'Athènes a reçu environ US\$ 960 millions.





Garantir la sécurité financière du Mouvement olympique constitue l'élément clé de la politique mise en place lors de la dernière période quadriennale. Même si les menaces politiques évidentes pesant sur les Jeux semblent avoir diminué durant le mandat du dernier président, le danger lié au terrorisme international demeure évident. C'est pourquoi, Jacques Rogge s'est employé à garantir le bien-être du CIO, quitte à annuler toute célébration des Jeux si nécessaire. En 2001, le CIO n'aurait pu survivre que 18 mois si une telle situation d'urgence était survenue. Quoi qu'il en soit, à la fin de la période, le président s'était assuré que les réserves financières étaient suffisantes pour couvrir une telle éventualité. L'objectif fixé à la fin de l'année 2001, à savoir doubler les réserves financières du CIO afin de garantir le fonctionnement de l'organisation durant quatre ans en l'absence de revenus générés par les Jeux, avait été atteint. Depuis 2001, les réserves du CIO sont passées de US\$ 105 millions à US\$ 240 millions.

En outre, le CIO a contracté une police d'assurance pour couvrir toute annulation soudaine des Jeux Olympiques ; cette initiative protège non seulement le CIO, mais aussi les CNO et les FI qui partagent les avantages financiers des célébrations. Les Jeux d'Athènes en 2004 ont été les premiers à bénéficier de cette nouvelle politique avec une couverture totale de US\$ 170 millions. Les mêmes démarches seront adoptées pour les éditions de Turin en 2006, Beijing en 2008 et Vancouver en 2010. La question de l'assurance, examinée dans un premier temps à la Session extraordinaire du CIO à Mexico en novembre 2002, a été mise en œuvre en avril 2004. Rogge a déclaré : « Contracter une assurance afin de gérer le risque inhérent à son activité principale est une attitude normale, prudente pour toute organisation moderne. »



PROMOUVOIR L'OLYMPISME, L'INTÉGRITÉ ET LES VALEURS SOCIALES

D'autres travaux visant à promouvoir l'Olympisme et l'intégrité du Mouvement olympique ont été réalisés durant la période quadriennale en collaboration entre le CIO, les CNO et les FI, et plus spécifiquement dans le cadre des activités des commissions du CIO. Plusieurs aspects se sont révélés particulièrement intéressants, notamment le soutien apporté par les Nations Unies à la Trêve olympique tant pour les Jeux de Salt Lake City que ceux d'Athènes, l'attention accordée au développement durable et à l'environnement, mais aussi à la commission pour la culture et l'éducation olympique, au Musée Olympique, à la commission du sport pour tous et enfin la participation accrue des athlètes féminines aux Jeux. Le pourcentage de participation des femmes aux Jeux d'Athènes 2004 a été plus élevé que jamais.

La bonne gouvernance du CIO a été renforcée par les travaux de la commission d'éthique et le maintien des réformes du CIO qui avaient été adoptées en décembre 1999 et soutenues lors de la Session extraordinaire du CIO à Mexico en 2002.

Le CIO a également conclu plusieurs accords avec d'autres parties prenantes et organisations internationales, en particulier le Mouvement de la Croix-Rouge et d'autres agences et programmes spécialisés des Nations Unies. Il continue de soutenir et de promouvoir les valeurs sociales de l'action humanitaire et de développement du sport.

À gauche : La Chinoise Yang Yang lors des Jeux de Salt Lake City en 2002. Un nombre record de femmes a participé aux Jeux lors de cette période quadriennale.

À droite : Les 117 recommandations de la commission d'études des Jeux Olympiques ont été approuvées par la 115^e Session du CIO à Prague.



SANTÉ DES ATHLÈTES ET LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La lutte contre le dopage s'est intensifiée durant cette période. Jacques Rogge, qui considère le dopage, la violence et la corruption comme les principales menaces pour la crédibilité du sport, a clairement énoncé son message en matière de dopage : tolérance zéro. Cette politique de tolérance zéro du CIO s'est concrétisée par une augmentation du nombre des contrôles durant les Jeux et par le prolongement de la période des contrôles liés aux Jeux. À Salt Lake City, on a enregistré sept violations des règles antidopage, ce qui est plus que les cinq cas détectés pour l'ensemble des 18 éditions précédentes des Jeux Olympiques d'hiver. À Athènes, 2 926 tests d'urine et 741 contrôles sanguins ont été réalisés, soit 25 % de plus qu'à Sydney. Ces tests ont révélé 26 violations des règles antidopage alors qu'il n'y en avait eu que 11 à Sydney.

Le CIO a fait œuvre de pionnier en créant l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) en 1999 et a vivement encouragé l'adoption du premier Code mondial antidopage dont la signature a eu lieu lors de la première Conférence mondiale sur le dopage dans le sport tenue en mars 2003 à Copenhague. Ce code, adopté par tous les CNO et les FI avant les Jeux d'Athènes, devrait être adopté par les gouvernements avant les Jeux de Turin en 2006.

Le CIO a aussi élargi son domaine d'action dans le secteur médical par le biais des travaux de la commission médicale du CIO qui, depuis la création de l'AMA, a été en mesure de se consacrer davantage aux programmes destinés à protéger la santé des athlètes. Au nombre des questions examinées figurent les études sur la mort subite, les troubles du comportement alimentaire des athlètes et la formation des jeunes athlètes.

AUGMENTER LA QUALITÉ DES JEUX

La stratégie de Jacques Rogge, celle d'accroître le professionnalisme dans la gestion du CIO, des Jeux Olympiques et du Mouvement olympique, a été encouragée par un certain nombre de mesures durant cette période 2001-2004.

Pour commencer, Jacques Rogge a commandé un audit. Celui-ci a abouti à une meilleure synergie entre les différents départements du CIO et à la création du département des Jeux Olympiques. Celui-ci mettra en commun l'ensemble des ressources engagées pour les Jeux.

La gestion des Jeux, et plus spécifiquement leur taille, leur coût et leur complexité en augmentation constante, a constitué le deuxième point fort de cette politique. Jacques Rogge a résumé la situation en ces termes : « Nous nous efforçons de réduire la taille et la complexité des Jeux pour faciliter leur gestion. Il est important que les Jeux aient une taille raisonnable pour permettre aux continents qui les soutiennent de les accueillir. »

La commission d'étude des Jeux Olympiques a été établie en 2002 afin de contrôler le coût, la taille et la complexité inhérents à l'organisation des Jeux tout en maintenant leur qualité et leur statut d'événement sportif le plus important au monde. Les 117 recommandations de la commission ont été approuvées par la Session du CIO à Prague en juillet 2003. Trente pour cent de ces recommandations ont été mises en œuvre pour les Jeux d'Athènes, l'objectif étant d'atteindre 100 % d'ici à 2012.



ACTIVITÉS DU CIO

La société « Olympic Games Knowledge Management » (OGKS) constitue le troisième développement majeur de ces quatre dernières années. Par son intermédiaire, le CIO fournit des informations et des services permettant aux futurs comités d'organisation des Jeux de bénéficier du savoir-faire des précédents COJO. Ce projet est né de la volonté du CIO d'aider les villes candidates et les villes hôtes, et d'éviter qu'elles ne commettent les erreurs du passé. La société OGKS a été officiellement lancée lors des Jeux de Salt Lake City.

En 2003, le CIO a également créé une société de diffusion baptisée « Olympic Broadcast Services » – OBS (Services olympiques de radio-télévision) chargée de superviser la fonction de diffuseur hôte des Jeux, garantissant ainsi la qualité et la continuité de la retransmission des Jeux Olympiques.

Enfin, les commissions d'évaluation et de coordination ont également vu leurs moyens augmenter ; de même le contrat de la ville hôte et les manuels techniques ont été rendus plus précis.

Si l'on considère l'avenir, cette période quadriennale a vu l'établissement de principes propices à l'évolution souhaitée du programme olympique. La commission du programme olympique a été créée en 2002 pour examiner et analyser le programme des sports, des disciplines et des épreuves et fixer le nombre d'athlètes participant dans chaque sport aux Jeux de l'Olympiade et aux Jeux Olympiques d'hiver. À la suite des recommandations de la commission, les membres du CIO ont pris la décision – lors de la Session extraordinaire du CIO à Mexico en 2002 – de limiter les Jeux de l'Olympiade à 28 sports, 301 épreuves et 10 500 athlètes afin d'enrayer ce qui jusqu'alors était devenu une inflation continue. La décision a été prise de revoir systématiquement le programme olympique après chaque édition des Jeux. C'est pourquoi, après avoir examiné le programme des Jeux de 2004 à Athènes, les membres pourront, lors de la 117^e Session du CIO à Singapour, décider par vote de la composition du programme pour les Jeux de 2012 .



AVENIR À LONG TERME

La direction stratégique et la politique mises en œuvre par le CIO durant ces quatre dernières années tant pour ce qui est des Jeux Olympiques que de la promotion des valeurs olympiques ont connu des résultats tangibles. La santé du CIO et du Mouvement olympique est évidente, que ce soit dans les contrats records négociés pour les droits de retransmission, dans le soutien des sponsors, partenaires olympiques ou dans le nombre croissant de villes désireuses de se porter candidates pour accueillir les futurs Jeux.

Au cours de ces quatre dernières années, le CIO a conclu des contrats records relatifs aux droits de retransmission aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Le contrat américain d'une valeur de US\$ 2,01 milliards a été attribué à GE et à NBC pour les Jeux Olympiques de 2010 et de 2012, soit une augmentation de 34 % par rapport au contrat précédent. Les droits européens, à l'exclusion de l'Italie, sont allés à

l'Union Européenne de Radio-télévision, représentant 51 pays, moyennant un montant de US\$ 746 millions, soit une augmentation de 110 %. Au Canada, les droits ont été attribués à Bell Globemedia/Rogers pour un coût total de



US\$ 153 millions, équivalent à une augmentation de 110 %.

La bonne santé du Mouvement se traduit également par le nombre de villes candidates. Ainsi neuf villes avaient officiellement demandé à accueillir les Jeux d'été de 2012, situation radicalement différente de la fin des années 1970 où Los Angeles était la seule à se présenter pour les Jeux de 1984. La stabilité du Mouvement s'est trouvée renforcée par le succès des Jeux Olympiques durant cette période. Les Jeux de Salt Lake City ont été organisés avec brio par un pays encore sous le choc de la récente attaque terroriste qui l'avait frappé en septembre 2001, moins de six mois auparavant. Cet événement qui, de nouveau, proclamait la popularité des sports d'hiver a attiré une audience record.



À gauche : En 2002, à Mexico, le CIO a pris la décision de limiter le nombre de sports à 28 aux Jeux de l'Olympiade et de revoir le programme après chaque édition des Jeux.

À droite : Vancouver est élue ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

Les Jeux d'Athènes avaient pour slogan « Bienvenue à la maison ». Les Grecs ont organisé des Jeux que le Président Rogge a décrits comme des « Jeux inoubliables, des Jeux de rêve », comme une expérience mémorable dans la ville qui a fait renaître les Jeux Olympiques modernes en 1896. Les Jeux ont légué à Athènes une magnifique région côtière et une infrastructure moderne. Les superbes installations constitueront un héritage considérable pour le pays dans les années à venir.

Au moment où le Mouvement olympique se tourne vers Turin, la confiance dans la bonne santé des Jeux d'été et d'hiver reste intacte. Les préparatifs relatifs aux Jeux de Beijing en 2008 progressent bien ; ils auront lieu dans le pays le plus peuplé du monde et représenteront une expérience unique offrant au monde l'opportunité de s'investir dans les valeurs olympiques. Alors que Vancouver a été la ville élue pour les Jeux d'hiver de 2010, cinq villes prestigieuses sont en concurrence pour les Jeux de 2012. L'appétit démontré par les villes du monde entier pour accueillir les Jeux au-delà de 2012 est le signe d'une excellente santé.



RÉUNIONS DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Année	Mois	Ville	Année	Mois	Ville
2001	5-7 février	Dakar	2003	20-21 février	Lausanne
2001	15-17 mai	Lausanne	2003	15-17 mai	Madrid
2001	9-12 juillet	Moscou	2003	29-30 juin	Prague
2001	3 août	Edmonton	2003	22 août	Paris
2001	18-20 septembre	Lausanne	2003	23-26 septembre	Lausanne
2001	11-12 décembre	Lausanne	2003	4-6 décembre	Lausanne
2002	1-3 février	Salt Lake City	2004	27-28 février	Athènes
2002	25-27 mai	Kuala Lumpur	2004	17-19 mai	Lausanne
2002	28-29 août	Lausanne	2004	7-8 août	Athènes
2002	25-27 novembre	Mexico	2004	24-26 novembre	Lausanne

**SESSIONS
DU CIO**

N° 112°
ANNÉE 2001
VILLE Moscou
MEMBRES
PRÉSENTS 118

DÉCISIONS MAJEURES

- Le Dr Jacques Rogge est élu Président du CIO.
- Juan Antonio Samaranch est élu président d'honneur à vie. L'Ordre Olympique d'or (la plus haute distinction du CIO) lui est également octroyé.
- La ville hôte des Jeux de la XXIX^e Olympiade est désignée. Il s'agit de Beijing.
- La commission exécutive du CIO a décidé d'inverser l'ordre de remise des médailles, l'or étant remis en dernier. Ce changement sera testé lors des Jeux Olympiques d'hiver à Salt Lake City.
- Vitaly Smirnov, Lambis V. Nikolaou et Toni Khoury – en remplacement de Jacques Rogge – entrent à la commission exécutive du CIO.
- John Dowling Coates, Issa Hayatou, Juan Antonio Samaranch Jr, Randhir Singh, Timothy Tsun Ting Fok et Els van Breda Vriesman sont désignés membres du CIO.
- Flor Isava Fonseca et Vladimir Cernusak deviennent membres honoraires du CIO.



N° 113°
ANNÉE 2002
VILLE Salt Lake City
MEMBRES
PRÉSENTS 105

DÉCISIONS MAJEURES

- La liste des huit Comités Nationaux Olympiques/villes ayant soumis une demande pour l'organisation des XXI^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 2010 est approuvée. Les huit villes requérantes sont : Andorre-la-Vieille (Andorre), Berne (Suisse), Harbin (République populaire de Chine), Jaca (Espagne), Pyeongchang (Corée), Salzbourg (Autriche), Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) et Vancouver (Canada).
- James L. Easton est élu au poste de vice-président.
- Toni Khoury et Tomas Amos Ganda Sithole sont élus membres de la commission exécutive.
- Le prince Nawaf Fahd Abdul Aziz, le cheik Tamim Bin Hamad bin Khalifa Al-Thani, Sandra Baldwin, Patrick Chamunda, Kai Holm, Kikis Lazarides, François Narmon, Youssoupha Ndiaye, Yong Sung Park et Matthew Pinsent deviennent membres du CIO.

N° 114°

Session extraordinaire

ANNÉE 2002

VILLE Mexico

MEMBRES

PRÉSENTS 115

DÉCISIONS MAJEURES

- La Session confirme le principe d'examen périodique du programme olympique. Elle décide de reporter la décision relative à l'exclusion de trois sports (softball, baseball et pentathlon moderne) après les Jeux de la XXVIII^e Olympiade à Athènes en 2004, afin de permettre aux Fédérations Internationales concernées d'effectuer les changements qui s'imposent. La décision de limiter le nombre de sports à 28, celui des épreuves à 300 et celui des athlètes à 10 500 est adoptée à l'unanimité.
- Il est décidé d'étudier de manière plus approfondie les moyens de contrôler le coût, la complexité et la taille des Jeux Olympiques tout en réitérant que la qualité des Jeux devrait être préservée essentiellement pour les athlètes.
- Les réformes adoptées par la 110^e Session du CIO en décembre 1999 ont été maintenues. La décision de ne pas visiter les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques est largement soutenue.
- La Session a reçu des explications concernant le nouvel organigramme du CIO, ainsi que des informations liées à la réserve financière que le CIO veut constituer à titre préventif afin de pouvoir surmonter financièrement une éventuelle annulation totale ou partielle d'une édition des Jeux.
- Pernilla Wiberg, Manuela Di Centa, Jari Kurri et Ådne Søndrål sont élus membres du CIO.

N° 115°

ANNÉE 2003

VILLE Prague

MEMBRES

PRÉSENTS 118

DÉCISIONS MAJEURES

- Vancouver est élue ville hôte des XXI^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 2010.
- La reconnaissance du CIO est accordée aux CNO du Timor Leste et de Kiribati.
- La Session adopte le Code mondial antidopage à l'unanimité.
- Un Yong Kim est élu au poste de vice-président.
- Gerhard Heiberg et Alpha Ibrahim Diallo sont désignés membres de la commission exécutive.
- Philip Craven est élu membre du CIO.

N° 116°

ANNÉE 2004

VILLE Athènes

MEMBRES

PRÉSENTS 120

DÉCISIONS MAJEURES

- La Session accepte à l'unanimité la Charte olympique révisée.
- Mohamad Hasan est exclu du CIO avec effet au 10 août 2004.
- Gunilla Lindberg est élue vice-présidente du CIO.
- Sergey Bubka, Denis Oswald, Ottavio Cinquanta, Mario Vázquez Raña, Zaiqing Yu et Richard Carrión entrent à la commission exécutive.
- Quatre nouveaux membres du CIO sont élus : Rania Elwani, Frank Fredericks, Jan Zelezny et Hicham El Guerrouj (nouveaux représentants des athlètes du CIO élus par leurs pairs lors des Jeux d'Athènes).

